AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (9)ItemJean-Baptiste André Godin à Émile Ancelet, 21 janvier 1870

# Jean-Baptiste André Godin à Émile Ancelet, 21 janvier 1870

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)
Collation1 p. (488r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Ancelet, 21 janvier 1870, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45913

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

## **Présentation**

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction21 janvier 1870
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireAncelet, Émile
Lieu de destinationrue d'Aumale, Saint-Quentin (Aisne)

# **Description**

RésuméGodin explique à Émile Ancelet que les travaux de construction du théâtre du Familistère sont retardés par la saison d'hiver mais aussi par l'absence de charpentiers ou d'ouvriers connaissant le travail de construction d'une scène. Il demande à Ancelet s'il lui est possible de faire faire le travail à des conditions raisonnables en lui précisant que le théâtre de Saint-Quentin est au-dessus de ses prétentions et de ses moyens.

### Mots-clés

<u>Construction</u>, <u>Familistère</u> Lieux cités

- Guise (Aisne) Familistère : théâtre
- Saint-Quentin (Aisne)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/02/2023 Dernière modification le 06/01/2025